

# En grève, pour que ça change !

## La rentrée, comme d'habitude ?

« Il faut bien revenir au travail... et à l'école » : telle est la devise du gouvernement en cette rentrée, "quoi qu'il en coûte" comme dit Macron ! De la pénurie généralisée du mois de mars qui a conduit au confinement et à l'arrêt d'une partie de l'économie, le gouvernement est passé à une gestion "au doigt mouillé" de la pandémie. Un maître mot ressort dans cette gestion chaotique : le plan de relance. Mais pour qui ??

## Les premiers de corvée... toujours de corvée !

Les louanges et médailles, c'était pour les photos et les discours mais, à l'arrivée, qu'est-ce qui change pour les salari-és, au moins pour celles et ceux qui ont conservé leur boulot ? De ce qu'on a lu du plan de relance de 100 milliards : rien ! Ah si : l'allocation de rentrée scolaire augmente de 100 euros et c'est tout ! Il faudrait donc continuer de vivre "comme avant", mais en pire ? C'est plus que possible si nous n'arrivons pas à inverser la donne alors que la pandémie a révélé et accéléré la précarité et la misère qui gangrènent le pays !

## La relance, pour qui, pour quoi ?

Sur les 100 milliards d'euros du plan de relance, 20 vont être consacrés à la baisse d'impôt des entreprises. A quelles conditions ? Créer ou maintenir les emplois ? Investir dans la transition énergétique ? En fait, c'est sans condition, sans contrôle ! C'est cadeau !

Cet argent pourra donc être encaissé par les actionnaires alors que l'enjeu est d'augmenter les salaires et les revenus sociaux pour relancer la consommation. En particulier ceux des femmes, souvent les "premières de corvée", comme dans l'alimentation, la santé, les services à la personne... secteurs jugés indispensables pendant le confinement.

En plus, toutes ces baisses d'impôts, comme le CICE, n'ont jamais démontré la moindre efficacité en matière de créations d'emplois.

Taxer les dividendes et rétablir l'impôt sur la fortune - ce que refuse le gouvernement - dans le but de redistribuer les richesses n'a aucun impact négatif sur la compétitivité des entreprises (cf. au verso).

## Jeudi 17 septembre



## Les coups tordus de l'été !

Preuve que le gouvernement s'obstine dans sa politique "d'avant", celui-ci a fait voter une loi en plein mois d'août pour transférer à la Sécurité sociale une dette de 136 milliards d'euros, dette consécutive aux décisions qui ont été prises par lui-même, comme les arrêts maladie dérogatoires (payés par la Sécu) ou les baisses de recettes en matière de cotisations directement liées au confinement !

Conséquences :

- + la CRDS (0,5 % sur les revenus, inventée par Juppé fin 1995) va être prolongée de plusieurs années,
- + et Castex annonce qu'il va relancer la réforme des retraites par points avec, en préalable, le retour à l'équilibre du régime général dont le déficit est passé de 10 à 30 milliards.

Le même scénario est à l'œuvre pour l'assurance-chômage : la réforme avait été suspendue en pleine pandémie et le même Castex, féru de dialogue social paraît-il, veut la relancer avec un déficit considérable, Pôle emploi payant une partie du chômage partiel.

## Pas question d'être les dindons de la farce !

Leur monde d'après ressemble comme deux gouttes d'eau au monde d'avant : toujours les mêmes qui prennent les mauvais coups, que la crise soit financière, économique ou sanitaire ! Et il faudrait payer l'incurie gouvernementale ? Il n'en est pas question !

**C'est pourquoi notre fédération appelle, avec Solidaires, la CGT, la FSU et les organisations de jeunes, l'ensemble des personnels à cesser le travail le jeudi 17 septembre.**

**Sud** 30 MEMBRES

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envergures 75020 Paris  
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34  
sudppt@sudppt.fr — www.sudppt.org

Janvier 2020

Union syndicale  
**Solidaires**

# Augmenter les salaires, c'est possible !

Par deux fois, Macron a mis un veto au rétablissement de l'ISF. Récemment, il a joué son "joker" (il s'en était attribué trois d'office !) en rejetant l'une des propositions de la Convention citoyenne pour le climat visant à rétablir l'ISF. La première fois, c'était à l'occasion du "grand débat" lors du mouvement des gilets jaunes.

L'argument-massue est connu : ce type d'impôt désinciterait les riches à investir, pire ces derniers fuiraient la France, ce qui donne en langage macronien « *c'est pas parce qu'on remettra l'ISF que la situation d'un seul gilet jaune s'améliorera, ça c'est de la pipe !* ».

**Commençons par la "pipe" citée par nos soins :** la suppression de l'ISF a fait perdre 3,2 milliards par an. Soit l'équivalent de 130 euros par mois à deux millions de smicard-es ! Une paille... et rappelons qu'une personne détenant 2 millions de patrimoine net s'acquittait de... 7 400 euros d'ISF par an. Très loin de l'euthanasie des riches !

**Ensuite, la taxation découragerait l'investissement (productif, bien sûr), deuxième "pipe" de Macron :** quand vous regardez d'où viennent les investissements vers les entreprises, à peine 3 % sont consécutifs à une augmentation de capital, soit ce qu'on appelle des émissions de nouvelles actions. D'où proviennent alors les autres investissements ? Du crédit et des fonds propres des entreprises ! Dit autrement, les détenteurs de fortune "boursicotent", c'est-à-dire qu'ils achètent (et revendent) des actions déjà émises, ce qui n'accroît pas le capital (et l'investissement) des entreprises.

**Enfin, dernière "pipe" libérale, les riches fuient la France, pays "surtaxé".** En 2014, la "fuite" a concerné 484 cas (0,15 % des personnes acquittant l'ISF). Soit une perte fiscale estimée à 170 millions d'euros, environ 3 % des 5,2 milliards que rapportait cet impôt. Entre 2016 et 2017, on a compté 192 millionnaires de plus !

## Taxer le patrimoine !

Redistribuer les richesses nécessite de s'intéresser à la question du patrimoine de manière plus générale qu'à propos du seul ISF.

La totalité du patrimoine détenu par les Français est d'environ 15000 milliards. En 2018, les 5 % des Français les plus riches possédaient un tiers du patrimoine brut de l'ensemble des ménages. Et le 1 % le mieux doté en détenait 16 %... En taxant à 2 % les 5 % les plus riches, on obtient la somme de 100 milliards. Soit un second plan de relance qui pourrait permettre d'augmenter la population active (salarié-es et personnes au chômage) d'au moins deux cents euros net.

**Ultime précision :** taxer les dividendes n'a aucune conséquence sur la compétitivité de l'entreprise car ceux-ci sont versés après bénéfices et donc après les investissements nécessaires au développement !

**On peut augmenter les revenus car il y a beaucoup de richesses dans le pays : encore faut-il les répartir différemment !**

**Toutes et tous en grève,  
soyons nombreuses  
et nombreux dans la rue !**

## Le 17, en grève pour :

- l'interdiction des licenciements,
- le gel des plans sociaux,
- l'augmentation des traitements et salaires, des minima sociaux (RSA, allocations familiales, allocation logement...)
- une réforme de la fiscalité pour plus de progressivité,
- la taxation des dividendes et du patrimoine des plus fortunés
- des créations d'emplois dans les services publics et assurer la transition énergétique.

## Et hop, 136 milliards sous le tapis !

Il suffit de lire le site de [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) (extraits) :

### « Transfert de 136 milliards de dette sociale à la CADES »

*La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 pèse lourdement sur les finances sociales. Les dettes de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos) ont sensiblement augmenté du fait de la chute des contributions sociales sur les salaires pendant la crise. De nouvelles dépenses (assurance maladie...) ont également été rendues nécessaires (...)*

*Ce transfert couvre près de 31 milliards d'euros de déficits passés, 13 milliards d'euros pour la reprise d'un tiers de la dette des hôpitaux, 92 milliards d'euros au titre des déficits sociaux provisionnels 2020-2023 liés à la crise actuelle (...)*

*Le remboursement du déficit social est étalé dans le temps. La durée de la CADES est prolongée. La date de fin de remboursement de la dette portée par la CADES est ainsi repoussée de 2024 à 2033. »*

**Traduction :** 10 milliards par an (les remboursements) vont manquer à la Sécurité sociale alors que ces déficits sont la conséquence directe des décisions de l'Etat. Et si cette dette était restée dans le budget de l'Etat, il en aurait coûté 1 milliard d'intérêts par an... 10 fois moins !